

---

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

DISCOURS DU PRESIDENT LAURENT UGHETTO

12/0/2021

---

Il y a un an, presque jour pour jour, le COVID arrivait chez nous.

Depuis, il bouleverse notre quotidien restreint nos libertés, contraint tous nos rapports humains.

Dans ce contexte, entre confinements et déconfinements et sans visibilité, construire un budget est compliqué. Trouver notre juste place dans le paysage institutionnel l'est aussi. En faire trop ou pas assez, être attentiste ou proactif..

Je pense que nous avons su faire ce qu'il fallait, être utile et impliqué pour chaque habitant de ce territoire

**Depuis 1 an j'agis... Nous agissons.** De l'action concrète, pas de l'agitation ou du bavardage. Des mesures immédiates pour amortir les effets de la crise et essayer de voir plus loin.

Pour poursuivre le travail engagé, le renforcer, j'ai construit ce Budget, autour de 3 objectifs :

- protéger et soutenir
- anticiper et prévoir
- agir efficacement

La grande leçon de cette pandémie, c'est de nous avoir révélé combien, malgré nos différences, nous sommes tous vulnérables.

Qu'il s'agisse de notre santé ou de nos parcours de vie.

**Et qui mieux que le Département peut agir pour corriger les effets de ces fragilités !** Qui mieux que notre collectivité peut actionner les principaux leviers des solidarités ?

Nous avons pris nos responsabilités, et nous avons agi pour protéger les personnes les plus exposées face aux risques !

Dans cette tourmente sanitaire, nous pouvons être fiers d'avoir tenu le cap :

- Le cap de nos chantiers pour soutenir l'économie locale et l'emploi,
- le cap de nos missions d'intérêt public,
- le cap de l'entretien des collèges pour maintenir leurs portes ouvertes permettant aux jeunes de continuer d'étudier et aux professeurs d'enseigner
- et bien sûr, le cap de nos missions auprès des plus fragiles, partout où cela était nécessaire.

**Dès le mois d'avril nous avons voté un premier plan de relance doté de 38M€.**

Des mesures budgétaires et de trésorerie, mais aussi des dispositions opérationnelles qui ont apporté un soutien nécessaire aux acteurs notamment économiques et sociaux du territoire.

**Aujourd'hui, je vous propose de déployer de nouvelles mesures protectrices visant à amortir les méfaits économiques de la crise en soutenant l'emploi.**

Nous avons travaillé avec nos partenaires sur des dispositifs exceptionnels à l'attention de différents publics:

---

## CONTACTS

Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA – 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

- les actifs fragilisés par la crise au travers d'un fonds de précarité destiné à ces « invisibles », qui souvent échappent aux dispositifs classiques
- les associations caritatives qui œuvrent en première ligne
- Mais aussi les secteurs culturel et sportif, ces acteurs du vivre ensemble, dont l'activité est suspendue depuis bien trop longtemps

Ces efforts supplémentaires, nécessaires, vitaux parfois, et qui représentent **4M€** démontrent une fois de plus que le Département est l'interlocuteur de proximité des Ardéchois.

Pourtant, cela ne suffit pas. En plus d'amortir, nous avons l'obligation de prévoir. D'anticiper.

**Et si, au lieu de revenir au monde d'avant nous construisions celui d'après ?** C'est ce que je vous propose de faire à travers ce budget.

Et dans ce registre, nous avons quelques longueurs d'avance sur beaucoup de territoires.

Lorsqu'il y a 3 ans je lançais l'Ardèche en Transition, j'étais loin d'imaginer l'actualité aigue de cette orientation.

Cette pandémie et ses conséquences sur les populations aura mis en lumière l'imbrication des risques environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux.

Nous partageons je pense ce constat et nous devons agir :

- sur la vulnérabilité de nos sociétés,
- sur la dépendance des territoires,
- sur l'absence d'autosuffisance alimentaire,
- sur le primat de l'énergie carbonnée
- ou enfin sur la dynamique d'exclusion de nos économies

**Cette crise nous montre que notre stratégie est la bonne.**

- Elle valide tout ce que notre majorité défend depuis des années !
- Elle valide le déploiement de la fibre.
- Elle valide la défense des circuits courts locaux et la promotion des filières locales,
- Elle valide un aménagement équilibré et humain des territoires, elle valide enfin nos politiques sociales ambitieuses qui ne laissent personne au bord du chemin.

Notre stratégie d'anticipation et d'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux doit désormais s'appuyer sur l'ensemble de nos dispositifs, nos expérimentations et nos projets engagés ces dernières années.

Elle doit aussi s'appuyer sur les forces des territoires et sur la capacité d'innovation des Ardéchois.

**Alors continuons à avancer, même à devancer !**

Après trois années d'activité intense autour de la question de la transition écologique et solidaire, **je vous propose d'aborder un nouvel « acte » d'engagement**, qui s'articule autour de 7 objectifs :

- 1/ Atteindre la neutralité carbone en 2040
- 2/ Viser la zéro perte de biodiversité nette en 2040
- 3/ Atteindre la résilience alimentaire en 2040
- 4/ Renforcer l'investissement social dans les politiques publiques
- 5/ Zéro gaspillage à horizon 2040
- 6/ Prévenir et anticiper les risques sociaux
- 7/ Renforcer la cohésion territoriale

---

## CONTACTS

Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA – 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

L'ensemble des politiques publiques départementales sera désormais passé au crible de ces 7 objectifs. Cette démarche, cet engagement exigeant et responsable font du Département de l'Ardèche, **le Département français le plus ambitieux pour transformer durablement l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et sur la société.**

Ne vous trompez pas !

Je ne suis pas naïf et je sais que l'élaboration du budget d'une collectivité est un exercice de haute précision, entre financement des compétences obligatoires, nécessité d'investir et prise en compte de la conjoncture présente... et à venir.

**A situation exceptionnelle, budget exceptionnel.**

Notre collectivité, responsable des solidarités, doit nécessairement agir avec détermination et force. Elle doit même d'une certaine manière prendre des risques et mobiliser l'intégralité de ses marges de manœuvre. **Elle ne peut pas se dispenser d'être au rendez-vous par frilosité ou excès de gestion.**

**Ce sont donc 7,4M€ supplémentaires** qui seront injectés dans les dépenses d'équipement, portant le budget d'investissement à 83,5M€. **Somme jamais égalée !**

Mais ce discours de volonté ne sera pas un discours d'irresponsabilité.

La gestion de la crise est urgente, indispensable, mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue notre objectif de transformation durable de la société.

**Depuis 1 an et demi je gère une situation hors normes, déstabilisante, inquiétante parfois, pour autant rien ne m'a jamais éloigné de l'ambition que je porte pour l'Ardèche.**

C'est pourquoi **j'ai voulu que ce budget soit bienveillant** parce que les ardéchois ont plus que jamais besoin de soutien, de proximité et de service

- Il est bienveillant parce qu'il préserve les ardéchois de la précarité,
- et permet aux liens de se retisser

D'ailleurs je veux que l'Ardèche soit la première à se réveiller et je lui en donne les moyens

**Et j'ai voulu que ce budget soit aussi combatif.**

Parce que, alors que la crise aurait pu nous restreindre à la gestion pure et simple, à faire uniquement attention, à être modeste dans nos ambitions.

J'ai au contraire considéré que c'était le moment de faire plus, d'anticiper, d'investir pour construire l'avenir, d'accélérer la transformation nécessaire de notre modèle

---

**CONTACTS**

Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA – 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)